



Livret étudiant

2017-2018

Master 2 *Science de l'Éducation*

Parcours : *Intervention Sociale*

Gestionnaire de Scolarité : Jonathan CAZARRE

jonathan.cazarre@u-pec.fr

01.45.17.44.02

Responsable de la formation : Pierrine ROBIN (premier semestre)

pierrine.robin@u-pec.fr

Anne-Cécile Bégot (second semestre)

anne-cecile.begot@u-pec.fr

UE 8 Transformations et mutations éducatives et sociales

ECUE 8.1 Analyse intersectorielle de politiques publiques

Nombre d'heures : 12 CM

3 ECTS

Enseignant responsable : D. ARGOUD

CONTENU

Cet enseignement fera un rappel des principales évolutions qui affectent l'Etat et les collectivités territoriales ces dernières années. Ces évolutions sont indispensables à connaître pour comprendre les transformations des politiques publiques.

En particulier, une attention sera portée sur le processus de décentralisation marqué par l'Acte I du début des années 1980, puis l'Acte II en 1984, et enfin l'Acte III de ces dernières années qui a contribué à modifier l'organisation territoriale de la République (notamment la loi dite NOTRe du 7 août 2015).

Ce cours se veut donc un cours de culture générale permettant d'appréhender le cadre politico-administratif dans lequel s'inscrivent les politiques publiques. Par ailleurs, ce cours sera l'occasion d'évoquer les thématiques en lien avec la transformation des politiques publiques : la gouvernance, la territorialisation, l'europanisation des services publics, le démocratie participative, etc.

BIBLIOGRAPHIE

Sur l'Etat en général, consulter le site vie-publique.fr. cf. également *les Cahiers français* n°379, mars 2014, consacré à « la place de l'Etat aujourd'hui » et le n°391 mars 2016, consacré aux « collectivités territoriales : la nouvelle donne ».

Borraz O., Guiraudon V., *Politiques publiques*, tome 1 (2008), tome 2 (2010), Paris, Presses de Sciences Po.

Le Galès P., Vezinat N., *L'Etat recomposé*, Paris, PUF, 2014.

Modalités d'évaluation : l'évaluation s'effectuera à l'occasion du séminaire intensif.

Régime dérogatoire : contacter l'enseignant (argoud@u-pec.fr) dans les trois semaines suivant le séminaire.

ECUE 8.2

Séminaire intensif « terrain »

Nombre d'heures : 36H TD 2 ECTS

Enseignant responsable : Phillipe Semenowicz et Maxime Delaloy

OBJECTIFS DU SEMINAIRE

Permettre aux étudiants de rencontrer différents acteurs du développement régional et local d'un même territoire afin de repérer la diversité des problématiques des acteurs et des démarches de projet qui sont les leurs.

CONTENUS

Ce séminaire est l'occasion d'une expérience collective via la découverte de structure œuvrant dans les champs du développement économique, social et culturel. L'idée est d'en découvrir les niveaux d'enjeux entrecroisés: politique, stratégique, fonctionnel et opérationnel. L'organisation des visites est l'occasion de questionner les acteurs, déceler les problématiques explicites et implicites.

Modalités d'évaluation

Présence et participation au séminaire

UE 9 Conduite de projet et dynamique territoriale

ECUE 9.1

Conduite de projet

Nombre d'heures : 12 h CM 12 h TD

3 ECTS

Enseignant responsable :

Intervenants : Gilles RIVET

CONTENUS

Nous commenterons tout d'abord l'omniprésence du projet dans l'activité humaine contemporaine, en cherchant à en comprendre les enjeux dans les politiques sociales.

Nous présenterons ensuite les différentes facettes du *projet institutionnel* dans le cadre des politiques sociales, à la fois sous l'angle des attendus réglementaires et des pratiques dans les différentes structures concernées.

C'est après ces introductions que nous développerons la *conduite de projet*, comme modalité particulière de conduite de l'action : en détaillant les différentes phases de la démarche, nous identifierons le double ancrage dans des logiques d'action, d'une part, de recherche, d'autre part, en nous appuyant sur les apports de la démarche de recherche-action.

BIBLIOGRAPHIE

Jean-Pierre BOUTINET, Anthropologie du projet, PUF, "Quadrige", 2007

Luc BOLTANSKI, Eve CHAPIELLO, Le nouvel esprit du capitalisme, Gallimard, 1999

Hugues DIONNE, *Le développement par la recherche-action*, L'Harmattan/Outils de la recherche, 1998

Pierre-Marie MESNIER, Philippe MISSOTTE (dir), *La recherche-action. Une autre manière de chercher, se former, se transformer*, L'Harmattan/Recherche-action en pratiques sociales, 2003

Modalités d'évaluation

Régime général : Contrôle continu écrit réalisé de manière collective

Régime dérogatoire : Devoir écrit individuel

Accompagnement pédagogique : Il sera réalisé par l'intervenant, en présentiel ou en suivi personnalisé

Rattrapage : Il s'effectue par un travail individuel portant sur le même objet que le régime général

ECUE 9.2 Analyse de besoins et diagnostic de territoire

Nombre d'heures : 6H CM 6H TD

1 ECTS

Enseignant responsable : Christophe JAUNET

Intervenants : Christophe JAUNET

CONTENUS

Les politiques publiques de territoire s'articulent dans une gouvernance locale à travers trois dispositifs qui relèvent de politiques sectorielles répondant à des besoins sociaux clairement identifiés : Politique de la ville, politique de lutte contre l'exclusion et politiques éducatives locales.

Trois dispositifs d'intervention transversaux donnent une cohérence d'ensemble sur les territoires : - Le contrat de ville, - le Plan de cohésion sociale - le Projet Éducatif de Territoire.

BIBLIOGRAPHIE

- Rapport de la cour des comptes sur la politique de la ville, février 2002.
- Les politiques sociales en France, Dunod 2014.
- Dictionnaire des politiques territoriales, Presses de Sciences Po, 2011.

Modalités d'évaluation

Régime général : Remise d'un dossier présentant une politique de quartier sur l'une des trois thématiques : action du contrat de ville, action de lutte contre l'exclusion sociale, politique éducative locale dans un établissement scolaire.

Régime dérogatoire : fiche de lecture

Accompagnement pédagogique : Étude d'un diagnostic de territoire

Rattrapage : Oral

ECUE 9.3

Méthodologie de l'évaluation

Nombre d'heures : **6h CM 6hTD**

1 ECTS

Enseignant responsable : Gilles RIVET

Intervenants : Gilles Rivet

CONTENUS

Nous repérerons tout d'abord l'émergence de l'évaluation des politiques publiques.

Après avoir défini précisément ce qu'est l'évaluation, nous la distinguerons d'autres démarches également pratiquées dans la conduite des politiques publiques.

Nous commenterons le cadre réglementaire de l'évaluation dans les politiques publiques et, singulièrement, dans les politiques sociales.

Nous décrirons enfin les étapes de l'évaluation, commentant les différentes pratiques à l'œuvre sur le terrain.

BIBLIOGRAPHIE

Bernard PERRET, « L'évaluation des politiques publiques », in Informations sociales, octobre 2003

Francis ALFÖLDI, *Évaluer en protection de l'enfance*, Dunod (4^e édition), 2015

Brigitte BOUQUET, Marcel JEAGER, Yvan SAINSAULIEU (dir), *Les défis de l'évaluation en action sociale et médico-sociale*, Dunod, 2007

Guy CAUQUIL, *Conduire et évaluer les politiques sociales territorialisées*, Dunod, 2004

Bernard PERRET, *L'évaluation des politiques publiques*, La Découverte, 2008

Modalités d'évaluation

Régime général : Contrôle continu écrit réalisé de manière collective

Régime dérogatoire : Devoir écrit individuel

Accompagnement pédagogique : Il sera réalisé par l'intervenant, en présentiel ou en suivi personnalisé

Rattrapage : Il s'effectue par un travail individuel portant sur le même objet que le régime général

UE 10 Pilotages d'organisation

ECUE 10.1 Conduite de réunions, management d'équipe

Enseignant responsable : Maxime Delaloy
Intervenants : Maxime Delaloy

Nombre d'heures : **18h**

CONTENUS

Management, d'équipe, de projet et animation
Définition, des styles de management, du management situationnel
Fonction du manager
La conduite de réunion

BIBLIOGRAPHIE

Le leader situationnel P. Hersey édition organisation
Manager au quotidien B. Diridoulou éditions Eyrolles 2014
La conduite des réunions R. Mucchielli édition ESF

BIBLIOGRAPHIE

Modalités d'évaluation :

Régime général : contrôle continu et dossier

Régime dérogatoire : dossier

Rattrapage : devoir sur table de 1h

Nombre d'heures : **18h TD**

2 ECTS

Enseignant responsable :

Intervenants : Maxime Blanc

CONTENUS

Cette intervention a pour but de vous présenter en premier lieu les logiques à l'origine de la mise en œuvre de la Gestion des Ressources Humaines ainsi que ses différents versants possibles dans l'entreprise. Le deuxième volet de l'intervention s'orientera sur des aspects plus opérationnels liés aux fonctions RH dans l'exercice de postes à responsabilité. Enfin, le positionnement potentiellement stratégique de la fonction RH tiendra lieu de fil d'Ariane durant ces trois journées d'interventions.

BIBLIOGRAPHIE

ALLOUCHE J., *Encyclopédie des ressources humaines*, Vuibert, 2012

CARRE P., CASPAR P (dir.), IGALENS J (chap.), *La gestion des ressources humaines*, Traité des sciences et des techniques de la formation, Dunod, 2009

DIETRICH A., PIGEYRE F., *La gestion des ressources humaines*, La Découverte, 2011

LE GALL JM., *La gestion des ressources humaines*, PUF, 2011

Modalités d'évaluation :

Régime général : Travail en sous-groupe autour d'une étude de cas

Régime dérogatoire :

Accompagnement pédagogique :

Rattrapage :

Enseignant responsable :
Intervenants : Laurent CAMBON

Nombre d'heures : 18

CONTENUS

- Introduction à la comptabilité générale
- Initiation à la compréhension d'un bilan budgétaire comptable et financier
- Compréhension des ratios principaux d'analyse financière
- Construction d'un budget prévisionnel

BIBLIOGRAPHIE

- BATSCHÉ Laurent, « La comptabilité facile », Poche Marabout, 1990
- CAMBON Laurent, MAUDUIT Luc, « Maîtriser le contrôle de gestion des établissements sociaux et médicaux sociaux », ESF, 2015

Modalités d'évaluation : Construction d'un budget pour un projet d'action assorti d'un rapport budgétaire

Régime général : Dossier collectif

Régime dérogatoire : Construction individuelle d'un budget assorti d'un rapport budgétaire

Rattrapage : Epreuve sur table

UE 11 Langues et outils professionnels

ECUE 11.1

Langues niveau II

Michael Bigay

Objectifs et contenu :

Il s'agit d'un cours dispensé en anglais et reposant sur la lecture de courts textes relatifs au champ social. Cet enseignement est destiné à consolider les connaissances linguistiques des étudiants tout en leur fournissant un lexique leur permettant de traiter en anglais des questions sociales.

Bibliographie :

A fixer lors du cours

Modalités d'évaluation :

Une note évaluant la qualité de l'écrit et l'investissement oral.

Rattrapage : Oral

Enseignant responsable : Julien Khayat

Nombre d'heures : 24h TD

Intervenants : Julien Khayat

CONTENUS

L'objectif de cette unité d'enseignement est d'appréhender le projet professionnel sous ses différents aspects afin d'anticiper des situations auxquelles vous serez confrontés au cours de votre carrière. Soit l'étude du projet professionnel dans le cadre :

- De l'accompagnement aux personnes ;
- De l'entreprise, avec l'employeur ou les salariés dont vous aurez la responsabilité ;
- Pour préparer votre avenir professionnel.

Trois domaines d'exercice complémentaires qui vous aideront à mieux cerner la dynamique et les enjeux du projet professionnel. Nous travaillerons à partir du parcours et de l'expérience de chacun. L'évaluation se fera sur dossier à remettre à la fin du TD.

BIBLIOGRAPHIE

- DE SAIN Paul (J), Choisir sa vie, Inter Edition, 1999
- DOUENEL (J), SEDES (I), Faites votre bilan professionnel, Ed d'organisation, 2005
- PEREZ, D., 2012, Le guide du Cv et de la lettre de motivation, Paris, Éditions l'Express, l'Express emploi
- BOULIC-PALEWSKI, T., 2012, Les mots clé de la lettre de motivation, Paris, Studyrama, Poche Delmotte, A., DUHAMEL, S., ESCAFFRE, D. et FONTAINE, C., 2

Modalités d'évaluation :

Régime général : dossier

Régime dérogatoire : dossier

Rattrapage : dossier

UE 12 Contextes Professionnels

ECUE 12.1 Contextes institutionnels II

Nombre d'heures : 18 TD

1.5 ECTS

Enseignant responsable : Maxime DELALOY

Intervenants : Maxime DELALOY

CONTENUS

Cette unité d'enseignement vise à étudier les contextes institutionnels dans lesquels les étudiants du master seront amenés à intervenir (secteurs public, associatif et privé lucratif). Il présente les dispositions législatives spécifiques (lois, décrets, circulaires...) et les formes organisationnels existantes.

Celle-ci vise aussi à comprendre les articulations entre les différentes organisations (objectifs, moyens, financements, modalités de rendu-compte des budgets alloués etc.).

Enfin, cet enseignement a pour finalité d'aider les étudiants à comprendre leurs rôles au sein des organisations (chargés de missions, chargés de projets, responsables d'équipes) et de savoir se situer de manière pertinente.

Les étudiants pourront proposer d'exposer des situations professionnelles vécues afin de permettre un travail réflexif collectif.

BIBLIOGRAPHIE

Pour le parcours Intervention sociale

Chopart J.-N., *Les mutations du travail social. Dynamiques d'un champ professionnel*, Dunod, 2000.

Dobiecki B, Gaquère D, *Être cadre dans l'action sociale et médico-sociale. Identité, légitimités, fonctions*, ESF, 2001.

Dubar, C. Trippier P. *Sociologie des professions*, Armand Colin, collection U, 2ème édition, 2005.

Bauduret J.-F., Jaeger M., *Renover l'action sociale et médico-sociale : histoires d'une refondation*, Dunod, 2^e édition, 2005.

Guéguen J.-Y. (Coord édit), *L'année de l'action sociale 2014. Les politiques sociales à la croisée des chemins*, Dunod, 2013.

Modalités d'évaluation :

Régime général : Un travail écrit à rendre

Régime dérogatoire : Un travail écrit à rendre

Accompagnement pédagogique :

Rattrapage :

CONTENUS

Cette ECUE abordera de manière théorique et pratique les méthodologies de la comparaison internationale. Dans une éthique de la comparaison qui ne vise pas à stigmatiser les bons contre les mauvais modèles, nous défendons dans ce cours les vertus heuristiques de cette approche. La comparaison permet en effet de découvrir l'étrangeté dans le familier, de dénaturer les phénomènes trop bien connus. En d'autres termes, la comparaison permet de déplacer les perspectives d'études traditionnelles et de faire émerger de nouveaux objets de recherche.

Si l'intérêt de la comparaison est certain, il reste que le chemin est semé d'embûches. La comparaison internationale pose en effet de nombreuses difficultés. Comment comparer des pays aux organisations juridiques différentes, marqués par des histoires et des cultures différentes, aux langages propres, engageant une lecture de monde spécifique ? Ces questions ont agité bien des controverses entre les partisans du courant relativiste (pour qui rien n'est comparable) et ceux du courant universaliste (qui postulent une comparabilité minimale). Mais quitte à heurter les puristes de l'épistémologie, nous pouvons concevoir avec M. Lallement la comparaison comme une activité de « bricolage ». En effet, par définition, « il est impossible de mettre en pratique une méthode optimale et purement rationnelle qui satisfasse à cette exigence contradictoire qui consiste à 'comparer l'incomparable' ». Pour mener au mieux ce bricolage, elle recommande néanmoins de toucher du doigt les désaccords de vocabulaire et de construire un socle sémantique commun. Elle souligne la nécessité de porter attention à la contextualisation des pays étudiés, tout en évitant de les figer dans leurs différences, en rendant compte de leurs évolutions. Elle montre enfin la nécessité de démultiplier les niveaux et les segments de comparaison puisque l'Etat-nation est à la fois débordé par le bas (par la gouvernance locale), et par le haut (par le développement des réseaux et de la mondialisation). Mais comment comprendre, différencier, faire dialoguer les influences internationales et les spécificités propres à chaque pays ? Pour S. Houston and J. Campbell's, la comparaison n'a de sens que si elle allie le niveau macro (qui correspond à l'influence internationale sur un pays national), mezzo (qui désigne le cadre national qui régule les pratiques des professionnels) et micro (qui s'intéresse aux pratiques des professionnels).

Elle suppose selon M. Maurice, F. Sellier, J.J. Silvestre d'associer à l'analyse sociétale des études qualitatives sur un nombre limité de terrains, afin de permettre la généralisation des résultats.

Ces méthodologies de la comparaison seront appliquées à l'analyse comparée de pays, dispositifs, programmes, projets.

BIBLIOGRAPHIE

- Lallement M., « Comparer, traduire, bricoler », Barbier J.-C. et Letablier M.-T. (dir.), *Politiques sociales. Enjeux méthodologiques et épistémologiques des comparaisons internationales*, Bruxelles, Peter Lang, 2005, p. 160-190, p. 170.
- Houston S. et Campbell J., « Using critical theory to develop a conceptual framework for comparative social work », *International Social Welfare*, vol. 10, n°1, Janvier 2001, p. 66-73.
- Maurice M., Sellier F. et Silvestre J.J., *Politique d'éducation et organisation industrielle en France et en Allemagne*, Paris, PUF, 1982.

Modalités d'évaluation :

Régime général : dossier. Il s'agira pour l'étudiant lors d'un travail en groupe sur deux pays, deux dispositifs, deux programmes, deux projets de s'essayer aux méthodes de l'analyse comparée lors d'un petit travail de recherche pouvant servir de support ou non au mémoire.

Régime dérogatoire : dossier

Accompagnement pédagogique : ateliers et suivi en ligne

Rattrapage : dossier

UE 13 Ingénieries spécifiques

ECUE 13.1

Ingénierie sociale

Nombre d'heures : 36 h TD

5 ECTS

Enseignant responsable :

Intervenants : Gilles RIVET

CONTENUS

Travail social, intervention sociale et ingénierie sociale (3h)

Nous définirons les périmètres de ces trois notions et identifierons les rapports aujourd'hui établis entre eux au sein des politiques sociales.

Nous situerons la circulation entre ces trois notions et les pratiques qui s'y rattachent aux évolutions en cours quant aux professions du travail social.

Comprendre l'émergence de l'ingénierie sociale (3h)

Les fonctions et les métiers de l'ingénierie sociale continuent à prendre place au sein des politiques sociales. Il s'agira de comprendre les enjeux de l'émergence de ses pratiques spécifiques et ses effets sur le travail social et ses professions.

Nous évoquerons en particulier la place de la recherche dans l'histoire récente de l'ingénierie sociale et du travail social, en mobilisant à cette occasion les fondements et les pratiques de la recherche-action.

Analyse des besoins sociaux et diagnostic (6h)

Après avoir défini et distingué ces deux démarches, nous développerons les fonctions et les pratiques du diagnostic dans le champ de l'intervention sociale.

Il s'agira de maîtriser à la fois les grandes lignes de la méthode et de repérer les enjeux pratiques de l'exercice.

Le projet (6h)

Après avoir commenté l'omniprésence du projet dans l'activité humaine contemporaine, nous développerons successivement deux dimensions qui sont respectivement le *projet institutionnel* et la *conduite de projet*.

Évaluation et démarche qualité (6h)

Nous repérerons tout d'abord l'émergence de l'évaluation des politiques publiques.

Après avoir défini précisément ce qu'est l'évaluation, nous repérerons ensuite les grandes étapes de l'installation de l'évaluation dans les politiques sociales, en la distinguant de la démarche qualité.

Il s'agira ensuite de se familiariser avec les différentes pratiques de l'évaluation.

Logiques d'organisation et économie sociale (12h)

Nous introduirons la question de l'organisation en la situant dans un secteur d'économie sociale auxquelles les structures de l'animation, de l'insertion-formation et de l'intervention sociale se rattachent majoritairement. Nous proposerons quelques pistes de compréhension puisées dans l'histoire de l'économie sociale, afin de mieux situer les enjeux des relations actuelles entre le monde de l'intervention sociale et celui de l'économie sociale.

BIBLIOGRAPHIE

- Gilles HERREROS, *Pour une sociologie d'intervention*, Érès, 2002
- François ABALLÉA, « Travail social et intervention sociale : de la catégorisation à l'identité », in *Recherches et prévisions*, n°62, 2000, pp. 71-81
- Alain PENVEN, *L'ingénierie sociale. Expertise collective et transformation sociale*, Toulouse, ERES «Trames», 2013
- Hugues DIONNE, *Le développement par la recherche-action*, L'Harmattan/Outils de la recherche, 1998
- Pierre-Marie MESNIER, Philippe MISSOTTE (dir), *La recherche-action. Une autre manière de chercher, se former, se transformer*, L'Harmattan/Recherche-action en pratiques sociales, 2003
- Patrick DUBÉCHOT, Thierry RIVARD (dir), *DEIS/Tout-en-un*, Vuibert, 2010
- Jean-Pierre BOUTINET, *Anthropologie du projet*, PUF, "Quadrige", 2007
- Luc BOLTANSKI, Eve CHAPIELLO, *Le nouvel esprit du capitalisme*, Gallimard, 1999
- Bernard PERRET, « L'évaluation des politiques publiques », in *Informations sociales*, octobre 2003
- Brigitte BOUQUET, Jean-François DRAPERI, Marcel JAEGER, *Penser la participation en économie sociale et en action sociale*, Dunod, 2009
- Danièle DEMOUSTIER, *L'économie sociale et solidaire - S'associer pour entreprendre autrement*, Alternatives économiques/Syros, Paris, 2001
- Jean-Noël CHOPART (dir), *Les mutations du travail social. Dynamiques d'un champ professionnel*, Dunod, 2000
- Jean-Noël CHOPART, Guy NEYRET, Daniel RAULT (dir), *Les dynamiques de l'économie sociale*, La Découverte/Recherches, Paris, 2007
- André GUESLIN, *L'invention de l'économie sociale : idées pratiques et imaginaires coopératifs et mutualistes dans la France du 19e siècle*, Economica/Économies et sociétés contemporaines, 1998
- Patrick LEFEVRE (dir), *Guide du management stratégique des organisations sociales et médico-sociales*, Dunod, 2006

Modalités d'évaluation : Travail professionnel collectif

Régime général : L'évaluation s'effectue par une note professionnelle portant sur les pratiques du diagnostic, du projet et de l'évaluation, réalisée collectivement à partir d'une situation de terrain

Régime dérogatoire : Idem

Accompagnement pédagogique : Il s'effectue en présentiel et par un suivi individualisé

Rattrapage : Il s'effectue par un travail individuel portant sur le même objet que le régime général

UE 14 Séminaire de spécialisation

Contrôle continu : un sujet au choix parmi les différents séminaires de spécialisation.

Rattrapage : idem

ECUE 14.1

Les politiques de l'autonomie : le vieillissement

Nombre d'heures : 6 h

Enseignant responsable : Dominique ARGOUD

CONTENUS

Après avoir rappelé les raisons aboutissant actuellement à un rapprochement entre les politiques vieillesse et handicap, ce cours abordera une ou deux problématiques relatives à l'action publique dans le champ du vieillissement. En particulier, une séance sera consacrée à la présentation des différentes formules d'accueil et d'aide aux personnes âgées, avant d'évoquer l'émergence de nouvelles formes d'habitat.

BIBLIOGRAPHIE

Revue Documents-Cleirppa et *Gérontologie et Société*

ARGOUD D., *L'habitat groupé. Une alternative à la maison de retraite ?* Hors série Cleirppa, novembre 2011.

ARGOUD D., « Les nouvelles formes d'habitat pour personnes âgées : approche socio-historique d'une innovation », p.47-59, in NOWICK L., THALINEAU A. (dir.), *Vieillir chez soi. Les nouvelles formes de maintien à domicile*, PUR, Le sens social, 2014.

MALLON I., HUMMER C., CARADEC V. (dir.), *Vieillesse et vieillissements : regards sociologiques*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, Le sens social, 2014.

ECUE 14.1

Les politiques de l'enfance et de la famille

Nombre d'heures : 15h

6 ECTS

Enseignant responsable : Pierrine ROBIN

Intervenants :

CONTENUS

La politique familiale française vise à créer les conditions d'un environnement favorable pour toutes les familles et à permettre à chacune de réaliser son projet de vie (congé paternité, accueil du jeune enfant, prestations sociales et familiales, etc.). Pour ce faire, elle accompagne, aide voire supplée les familles et intègre systématiquement le fait familial, ses réalités et ses intérêts aux politiques économiques, sociales et culturelles. Son champ est ainsi extrêmement étendu.

Aujourd'hui, à côté de ses deux objectifs originaux qui sont de contribuer à la natalité (démographie et désir d'enfant) et d'assurer une compensation financière des charges de famille, la politique familiale poursuit également des objectifs complémentaires qui font parfois débat : la lutte contre la pauvreté, le soutien à la parentalité, l'articulation de la vie professionnelle, de la vie familiale, de la vie personnelle et de la vie sociale, le soutien spécifique aux jeunes, le soutien aux enfants et à leur développement.

Mais les politiques de la famille et de l'enfance sont aujourd'hui réinterroger par la notion même de famille et aussi de parenté et d'enfant. Que recouvrent aujourd'hui les notions de famille, d'enfant, de parenté ? On ne peut évoquer des politiques relatives à la famille sans explorer quelques formes contemporaines de familles et de parentés et à leurs perspectives. Dans le domaine de la filiation et de la parenté, les sociétés modernes connaissent de profonds bouleversements qui démultiplient la parenté en parenté biologique, parenté sociale, parenté juridique. Lieu de la filiation, la famille qui s'inscrit dans un processus d'évolution permanent (évolutions démographiques, des structures familiales, du travail des femmes), est avant tout le premier espace de socialisation de l'enfant et de respect de ses droits. Mais quelles tensions voient le jour entre les différentes formes de parenté mais aussi entre le droit à l'enfant et les droits de l'enfant ? La production de lois (ex 2002 et l'accès aux origines) ou la perspective de réviser les lois de bioéthiques (2010) ouvrent à ce propos des instances et pistes de réflexion. Ces questions seront étudiées à l'aune des récentes lois et rapports sur la famille.

BIBLIOGRAPHIE

Bec C., 2007, De l'état social à l'état des droits de l'homme. Presses universitaires de Rennes Res publica
Commaille J. et al., 2002 La politique de la famille, Paris : La découverte.

- Gouttenoire A., Corpart I, 2014, 40 propositions pour adapter la protection de l'enfance et l'adoption aux réalités d'aujourd'hui - Rapport remis à Madame Dominique Bertinotti, ministre déléguée chargée de la Famille auprès du Ministère des affaires sociales et de la santé, la découverte.
- Héritier F., 2009, Pensée en mouvement, Paris, Odile Jacob
- Liebel Manfred, en collaboration avec Pierrine Robin et Iven Saadi, 2010, Enfants, Droits et Citoyenneté, Faire émerger la perspective des enfants sur leurs droits, Paris : l'Harmattan
- Meunier M, Dini M, 2014, Protection de l'enfance : améliorer le dispositif dans l'intérêt de l'enfant, Rapport d'information fait au nom de la commission des affaires sociales n° 655 (2013-2014) - 25 juin, Sénat.
- Porqueres I Gené E, 2009, Défis contemporains de la parenté, Paris, EHESS
- Rosenczweg JP ,Youf D., Capelier F, 2014, « De nouveau droit pour les enfants ? Oui...dans l'intérêt même des adultes et de la démocratie », Rapport remis à Madame Dominique Bertinotti, ministre déléguée chargée de la famille auprès du Ministère des affaires sociales et de la santé, Paris, La découverte.
- Séraphin G., 2014, Comprendre la politique familiale, Paris, Dunod
- Théry I, Leroyer A-M., 2014, Filiation, origines, parentalité, Paris, Odile Jacob.
- Youf, Dominique, 2002, Introduction à la philosophie des droits de l'enfant, Thèse à la carte, Caen, Diffusion Septentrion, Presses universitaires du Septentrion
- Youf, Dominique, 2002, Penser les droits de l'enfant, Paris, PUF, Questions d'éthique.

CONTENUS

L'un des mots d'ordre des politiques de santé publique est de lutter contre les inégalités sociales de santé. Désignées aujourd'hui par le sigle ISS, ces inégalités n'ont pas toujours été considérées comme telles par les pouvoirs publics. C'est au regard, entre autres, des besoins économiques du pays, en l'occurrence la France, qu'ils ont développé des outils/indicateurs pour mesurer ces inégalités et engagé des mesures visant, entre autres, à accroître l'espérance de vie des populations et améliorer leurs conditions de vie.

Pour autant, ces inégalités se maintiennent. Comment peut-on les envisager ? Doit-on suivre la ligne de pensée des politiques de prévention qui tendent à rendre l'individu responsable de ses pratiques de santé ? Faut-il considérer les différents dispositifs mis en place à l'égard des plus démunis comme « inefficaces » ? Ce sont ces questionnements qui nous intéresseront au fil des séances et ce après avoir défini les ISS, et envisagé comment elles se manifestent dans des domaines tels que la profession médicale, les médecines non-conventionnelles et la « gestion » de fin de vie.

BIBLIOGRAPHIE

- BERGERON H., CASTEL P., *Sociologie politique de la santé*, Paris, PUF, coll. « Quadrige », 2015.
FASSIN D., *Faire de la santé publique*, Rennes, PUR, 2008 (2005).

Enseignant responsable Cédric FRÉTIGNÉ**Intervenants :****CONTENUS**

La « politique du handicap » à l'université est fabriquée. L'intervention s'attachera à rendre compte des principaux éléments de cette fabrication. En particulier, elle entend apporter des réponses à quatre questions distinctes : comment s'opère le recensement des personnes concernées par cette politique ? Quelles sont les réponses apportées aux personnes reconnues en situation de handicap ? Comment s'opère l'articulation entre les obligations réglementaires et les objectifs de l'établissement ? Qui participe à la « fabrication » de cette politique ?

BIBLIOGRAPHIE

Coulon A. (2004), *Le métier d'étudiant. L'entrée dans la vie universitaire*, Paris, Economica.

Deauvieux J., Pénissat E., Brousse C., Jayet C. (2014), « Les catégorisations ordinaires de l'espace social français. Une analyse à partir d'un jeu de cartes », *Revue française de sociologie*, vol. 55, n° 3, 411-457.

Muller P. (2000), « L'analyse cognitive des politiques publiques », *Revue française de science politique*, vol. 50, n° 2, 189-208.

Rick O., Ebersold S. (2011), *Lycéens et après ? Les parcours vers l'enseignement et l'emploi*, Rapport final, Suresnes, INS HEA.

Segon M., Le Roux N. (2013), « Parcours de formation et d'accès à l'emploi des anciens étudiants handicapés. Recours aux dispositifs et dynamiques identitaires », *Agora débats/jeunesses*, n° 3, 77-92.

Enseignant responsable : Claire COSSEE

Intervenants :

CONTENUS

Nous nous pencherons sur l'objet immigration pour l'intervention sociale et les enjeux qu'il pose. En effet, les transformations récentes relevant de secteur questionnent en profondeur le champ étudié et ses acteurs, puisqu'elles révèlent un rééquilibrage de l'action publique au détriment du bras protecteur de l'Etat (action sociale, lutte contre les discriminations, intégration) au profit de son bras régalién (logique sécuritaire, contrôle accru et renvois dans le pays d'origine).

Les transformations de l'action publique en direction des immigrés seront présentés comme support de réflexion collective relative aux tensions inhérentes à l'intervention sociale aujourd'hui, entre des principes déontologiques d'une part et des exigences normatives imposées par l'Etat d'autre part (Morice, 2007).

Enfin, nous terminerons par un travail sur les principaux concepts et cadres théoriques liés à ce champ de recherche.

BIBLIOGRAPHIE

FASSIN Eric *et al*, *Roms et riverains. Une politique municipale de la race*, Paris, La Fabrique, 2014, 227 p

GUÉLAMINE Faïza, *Action sociale et immigration en France : Repères pour l'intervention*, Paris, Dunod, 2008.

Hommes et migrations, mars-avril 2011, n°1290 : « Travailleurs sociaux et migrations. Connaître pour mieux intervenir ».

MORICE Alain, « Du SSAE à l'Anaem, une liquidation annoncée », **Plein droit**, n°72, mars 2007.

Modalités d'évaluation :

Régime général : Évaluation au choix, dans l'un des quatre champs de l'ECUE. Les étudiants devront remettre une note de synthèse.

Régime dérogatoire : Évaluation au choix, dans l'un des quatre champs de l'ECUE. Les étudiants devront remettre une note de synthèse, après accord de l'enseignante contactée par mail.

Accompagnement pédagogique : Retours postés sur Eprel par l'enseignante.

Rattrapage : Dossier en lien avec le cours : contacter l'enseignante.

ECUE 14.2 SÉMINAIRE DE RECHERCHE ET À CARACTÈRE PROFESSIONNEL

6 ECTS
24H TD



Programme du séminaire
« Zones frontières.
Pauvretés, politiques sociales, interventions »

Thème 2017-2018
« La parole des dominé-e-s »

Organisateurs :

Patrick BRUNETEAUX, Chargé de recherche au CRPS-CESSP/Université Paris 1
patrick.bruneteaux@univ-paris1.fr

Christophe BLANCHARD, Maître de Conférences en Sciences de l'éducation, Université Paris 13 Nord, EXPERICE, christophe.blanchard@univ-paris13.fr

Cédric FRÉTIGNÉ, Professeur en sciences de l'éducation, Université Paris Est Créteil Val de Marne, LIRTES, cedric.fretigne@u-pec.fr

Thomas SAUVADET, Maître de Conférences en Sociologie, Université Paris Est Créteil Val de Marne, LIRTES, thomas.sauvadet@u-pec.fr

Argumentaire général :

Si la question de la sortie du terrain soulève celle du monopole par les sociologues de l'écriture des articles ou des livres en nom propre, il existe aussi, depuis l'école de Chicago, les *sulbaterns*

studies ou la promotion des autobiographies au carrefour de l'aveu foucauldien et de la défense des minorités silencieuses (*gender studies*, histoire orale populaire), tout un ensemble de travaux qui entendent laisser toute sa place à l'acteur social. La promotion du témoignage ou du récit de vie autobiographique, la rédaction d'anthologies de lettres (prisonniers, plaignants devant la police ou la justice, soldats du front), les démarches de démocratie participative et de recherches actions sur le modèle promu par Alain Touraine, dénotent le même engouement pour la prise en compte des capacités des dominé-e-s à rendre compte par eux/elles-mêmes de leurs expériences, de leurs pratiques, de leurs bifurcations, de leurs résistances, de leurs souffrances, de leurs renoncements, de leurs illusions. Sans verser dans une sorte de populisme subjectiviste, il est heuristique de prendre au sérieux la logique ultime sous-jacente aux discours de celles et ceux qui ambitionnent de défendre une sociologie de l'acteur, entre le vécu, les ressentis, et les capacités réflexives de sujets s'inventant dans toutes les dimensions d'un constructivisme désormais à la mode. En donnant la parole aux dominé-e-s, dans le cadre d'un séminaire dont le cadre peut être inapproprié, il s'agira autant de prendre acte de ces inventions de soi que de réfléchir aux scènes d'exposition d'une parole souvent clandestine et dans l'entre-soi, dénonciatrice ou honteuse, héroïque ou déniée.

Pour les étudiants du Master « Sciences de l'éducation » parcours « Intervention sociale » et « Animation et Education Populaire », le séminaire est sous la responsabilité de Cédric Frétygné. Outre le séminaire, une séquence préparatoire est organisée le matin même, de 11h à 12h30. Cette séquence est introduite par un exposé d'étudiants, en lien en lien direct avec la thématique du séminaire de l'après-midi. Un recueil de textes est produit à cet effet par l'enseignant responsable du séminaire. Un court *debriefing* (16h-16h30), assuré par l'enseignant responsable, ponctue la séance.

Le séminaire se tiendra les jeudis :

9 Novembre 2017

23 Novembre 2017

21 décembre 2017

18 janvier 2017

1^{er} février 2018

15 février 2018

UE 15 Suivi des stages et des mémoires

ECUE 15.1 & 15.2 Suivi des stages et des mémoires

ECUE 15.1 - Méthodologie de la recherche et de la recherche appliquée 54 H	9 ECTS
ECUE 15.2 - Encadrement des mémoires : 54h TD	9 ECTS

Nombre d'heures : **108 H**

Enseignant responsable : Pierrine Robin

Intervenants : Anne-Cécile Bégot, Marie-Pierre Mackiewicz, Séverine Chauvel

CONTENUS

Cette UE vise aussi à accompagner les étudiants dans la recherche de stage et dans la définition de leur projet de mémoire à réaliser durant la période de stage.

Le stage, pièce maîtresse d'un diplôme professionnel, peut être l'occasion d'une réflexion sur les lieux de l'intervention sociale. Dans quelle mesure en effet un terrain de stage se différencie-t-il d'un terrain d'action ou d'un terrain de recherche ? De la mission très cadrée et ponctuelle à la commande d'une étude voire d'une recherche plus ouverte, il existe toute une gamme de postures possibles pour un stagiaire ; quoi qu'il en soit, un stage est à concevoir comme une co-construction impliquant non seulement le stagiaire en attente de formation et ses représentations du milieu professionnel, mais aussi les professionnels du lieu d'accueil dans l'obligation, à cette occasion, de définir leurs attentes et les contours de tâches et fonctions dont le besoin ne préexiste souvent qu'à l'état confus. En somme le stage peut se faire séquence d'expérimentation de part et d'autre : le stagiaire découvre les diverses facettes et formes de l'intervention sociale et différents niveaux d'accès à l'action, les professionnels peuvent reconsidérer, en cette circonstance leur institution et glaner des éléments pour amorcer une analyse institutionnelle ou organisationnelle.

Il s'agira également au sein de cet enseignement d'appréhender la démarche d'enquête à mettre en œuvre durant la réalisation du mémoire. Qu'est-ce qu'une recherche ? Quelles sont les différentes postures de recherche dans des contextes variés ? Quelles sont les méthodes d'enquêtes adaptées aux différents types de recherche ? L'enseignement alternera présentation théorique, exemples de recherche, cours méthodologiques et expérimentation de situations d'enquête.

Le séminaire doit être le lieu d'examen des termes de cette co-construction et de son évolution. Nous aborderons dans le cadre de ce cours les différentes méthodes de l'enquête de terrain utilisées en sociologie : l'observation ethnographique et l'observation participante, l'entretien ethnographique et sa négociation, l'analyse de documents et l'analyse de contenu. Nous aborderons également les techniques de recueil des données comme le journal de terrain et la prise de notes en situation d'observation. Nous verrons dans quelle mesure l'on peut appliquer ces différentes méthodes à une situation de stage. Toute notre réflexion se développera autour de la tension entre ces deux contraintes : demeurer dans une démarche scientifique, d'une part et d'autre part, répondre à la commande institutionnelle.

Au second semestre l'accompagnement sera réalisé en trois sous groupes.

BIBLIOGRAPHIE

- BEAU S., WEBER F., *Guide de l'enquête de terrain*, La découverte, Paris, La découverte, 2003.
- BECKER H S., *Les ficelles du métier. Comment conduire sa recherche en sciences sociales*, éditions La Découverte, 2002.
- BERTHIER N., *Les techniques d'enquête en sciences sociales. Méthode et exercices corrigés*, Paris, Armand Colin, 2006.
- COULON A *L'ethnométhodologie*, collection Que sais-je, P.U.F., 1987.
- MENDRAS H, OBERTI M, *Le sociologue et son terrain. Trente recherches exemplaires*, éditions Armand Colin, 2000.
- PERETZ H, *Les méthodes en sociologie : l'observation*, éditions La découverte, 1998.
- QUIVY R., VAN CAMPENHOUDT L., *Manuel de recherche en sciences sociales*, Paris, Dunod, 2006.

Modalités d'évaluation :

Semestre 1 et 2 : mémoire et soutenance

L'ensemble de la formation et du stage débouche sur la production d'un mémoire (de 60 pages) à soutenir oralement devant un jury présidé par le guidant du mémoire et le tuteur de stage en conformité avec les normes précisées ci-après.



Page de garde du mémoire

**Université Paris Est Créteil (UPEC)
Département de Sciences de
l'Éducation
et Sciences Sociales**

**Sciences Humaines et Sociales
Sciences de l'éducation
Intervention Sociales**

MASTER 2

TITRE

Mémoire présenté par

Sous la direction de

**Juillet ou septembre
2018**

Quatrième de couverture du mémoire

(OBLIGATOIRE au dos du mémoire)

à communiquer en pièce jointe au centre de documentation de l'UFR

NOM	Prénom	Date du jury
		1 ^{ère} session juillet 2018 2 ^{ème} session septembre
Formation : MASTER 2		
Titre :		
Résumé		
Mots clés :		
Nombre de pages		
Lieu de stage		
Centre de formation : UNIVERSITE PARIS EST CRETEIL (UPEC) Département des Sciences de l'Éducation et Sciences Sociales		

Lutte contre le plagiat

Il est rappelé que, selon le Code de la propriété intellectuelle, toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur (ou de ses ayants droits ou ayants cause) est illicite. Seule la citation est tolérée, dûment référencée.

Plagier équivaut à recopier sans indiquer ses sources ou à paraphraser des propos sans en indiquer les références dans le corps du texte, en les faisant passer pour siens. Ne vous laissez pas tenter par cette solution : il s'agit d'un vol intellectuel et d'une fraude à un examen universitaire (sanctionnée comme telle).

En cas de reproduction, il convient donc de citer le texte entre guillemets ; en cas de paraphrase, il faut indiquer à la fin du paragraphe la source de l'idée. (pour plus de détails: <http://www.compilatio.net/fr/prevention/conseils/>).

Il est à noter que l'Université Paris-Est Créteil dispose d'un logiciel anti-plagiat utilisable par le biais de sa plateforme EPREL.

MODALITES PEDAGOGIQUES

Formation initiale et continue

Les enseignements théoriques couvrent un volume horaire de 408 heures.

Le stage comprend une lettre de mission acceptée par les responsables de la formation, il ne s'interrompt que pour suivre les enseignements théoriques. Il sera également établi une convention de stage après acceptation de la lettre de mission.

Le stage peut avoir lieu dans un pays d'Europe ou hors Europe. Dans ce cas, des bourses de voyages et de séjour peuvent être accordées aux étudiants, la formation participant d'un programme européen Léonardo et de programmes internationaux notamment avec l'Amérique latine.

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

Scolarité du Master 2 **Intervention Sociale** (bureau 6-14) **Jonathan Cazarré** -
tél : 01.45.17.44.02

	Matin	Après-midi
Lundi	9h - 12h30	FERME
Mardi	9h - 12h30	14h - 16h45
Mercredi	FERME	14h - 16h45
Jeudi	9h - 12h30	14h - 16h45
Vendredi	9h - 12h30	FERME

Bibliothèque Universitaire (Campus Centre, 61 avenue du Général de Gaulle -
Métro Créteil Université)

du Lundi au Vendredi : de 8h30 à 19h00
le Samedi : 8h30 à 12h30 du 1^{er} novembre au 31 mai 2015

Salle informatique libre-service : (se munir de sa carte étudiant)

Pyramide : 2^{ème} étage salle B215, lundi au vendredi 9h-17h45

FAC Médecine : 1^{er} étage salle 1040, lundi au vendredi 9h- 17h45

UFR Droit Boule : 3^{ème} étage salle 306, lundi au vendredi 9h-17h45

Sciences Eco Mail des mèches : 2^{ème} étage salle 204, 205, lundi au vendredi 9h-17h45

Campus Centre : Bât T 3^{ème} étage salle 304, 305, 306, 307, 308, lundi au vendredi 8h-19h45, samedi 8h-11h45

Bât P P4 niveau Dalle salle 38, 42, 44, 47, 51, lundi au vendredi 8h-19h45, samedi 8h-11h45

Déroulement de la Formation

Tout désistement ou arrêt de la formation devra être signalé, par écrit, à la scolarité et au service financier (pour la Formation Continue). **Dans le cas d'un arrêt de la formation pour force majeure**, seules les prestations effectivement dispensées sont dues au prorata temporis de leur valeur prévue à la convention pour la Formation Continue; aucun remboursement ne sera effectué en Formation initiale.

En cas de non-respect de cette procédure d'arrêt (courrier le notifiant), **l'ensemble de la somme sera due.**

De même, les changements de situations ou de coordonnées devront être signalés par écrit à la scolarité (et au service financier pour la Formation Continue).

En cas d'impossibilité de vous présenter aux cours dispensés, vous devez prévenir la scolarité qui se chargera de prévenir l'enseignant concerné.

Pour la Formation Continue

Il vous sera délivré des attestations de présence mensuelle, à **vos** charge de les transmettre à votre employeur. Si vous avez des formulaires particuliers à remplir, merci de nous en informer et de les fournir à Mme Catherine OLIVIER, bureau de la scolarité 6-17.

Attestations définitives et les diplômes

Les attestations définitives de réussite sont établies à l'issue de la formation. Ils peuvent être retirés ou envoyés en RECOMMANDE AVEC AR. Il ne sera procédé à aucune délivrance de DUPLICATA en cas de perte. De plus, l'envoi du diplôme est assujéti à l'aval du Service Financier (pour la Formation Continue). **Toute formation non soldée bloquera cet envoi.**

ANNUAIRE S.E.S.S

Nom - Prénom	Fonction	N° Bureau	Tél.	E-mail
ARGOUD Dominique	MCF directeur d'UFR SESS/STAPS	7-06		argoud@u-pec.fr
BECQUEMIN Michele	MCF			Michele.becquemin@u-pec.fr
BONICI Marie	Enseignante	7-10		Marie.bonici@u-pec.fr
CAZARRE Jonathan	Gestionnaire de scolarité	6-17	01.45.17.44.02	jonathan.cazarre@u-pec.fr
CHAPLAIN Pierre	Enseignant-professionnel du secteur social			formabat@free.fr
COSSEE Claire	MCF			claire.cossee@u-pec.fr
CHESSARI Elise	Responsable de scolarité	6-16	01.45.17.44.08	dan@u-pec.fr
DARDY Claudine	PU. Directrice du Master 2	7-09		dardy@u-pec.fr
DRISSI Asma	PRAG			asma.drissi@u-pec.fr
FREGER-BRIQUET Emilie	Responsable gestion financière Formation Continue	6-10	01.45.17.44.00	Emile.freger-briquet@u-pec.fr
FRETIGNE Cédric	PU			cedric.fretigne@u-pec.fr
HEBAUT Nathalie	Responsable administrative	6-11	01.45.17.44.61	herbaut@u-pec.fr
GARNIER Juliette	Attaché d'enseignement			garnier.juliette@gmail.com
PUIJALON Bernadette	MCF	7-11		puijalon@u-pec.fr
RIVET Gilles	MCF-associé			gilles.rivet@u-pec.fr
ROBIN Pierrine	MCF co-responsable du M2	7-10		pierrine.robin@u-pec.fr
ROUSSEAU Patrick	Cadre dans le secteur social Docteur en sciences de l'éducation			rousseaupatrick@wanadoo.fr